

2019-11-117-DR/FIN

nomenclature: 7.5.2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA FÉDÉRATION HISTORIQUE DU SUD-OUEST

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, Mme DUFAU, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. PERRET	procuration à	M. GONZALES
M. DUBERT	procuration à	M. LESPADÉ
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme BISBAU	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS

ABSENTS :

Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE, M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30



2019-11-117-DR/FIN - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FEDERATION HISTORIQUE DU SUD-OUEST

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à la Fédération Historique du Sud-Ouest d'un montant de 500,00 euros (cinq cents euros).

Cette subvention a pour objectif d'apporter un soutien financier à Madame Céline Piot, pour l'édition de son ouvrage intitulé « Le 11-Novembre dans les Landes (1919-1944) ».

Cet ouvrage étudie « le 11-Novembre » dans les Landes et permet de soulever la question de la mémoire et de la commémoration dans un département à la fois rural, forestier et littoral. Il permet également de faire un point sur la toile de fond politique, économique et sociale pendant l'entre deux guerres qui a vu grandir la colère des mondes ouvrier et paysan, puis pendant le régime de Vichy (1940-1944) dont la propagande détourne le sens originel du 11-Novembre.

La commune de Tarnos est citée dans de nombreux chapitres de cet ouvrage et elle y occupe une place très importante, notamment en raison de sa particularité d'avoir édifié un monument aux morts pacifiste.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Considérant la demande présentée par la Fédération Historique du Sud-Ouest et Madame Céline Piot,

DELIBERE

DECIDE d'attribuer à la Fédération Historique du Sud-Ouest une subvention d'un montant de 500,00 euros (cinq cents euros) pour accompagner financièrement Madame Céline Piot pour l'édition de son ouvrage intitulé « Le 11-Novembre dans les Landes (1919-1944) ».

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus au budget 2019.

Votants : 30

Votes exprimés: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 15 novembre 2019

Le Maire

